

LES MARRONS DE LA FOURNAISE : MÉTHODES DE RECHERCHE ET PREMIERS RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

Marine FERRANDIS
Archéologue et anthropologue
Chargée d'études
Inrap, association *archéologies*

Résumé : Entre 2013 et 2019 des prospections pédestres et des sondages archéologiques ont été menés sur le massif du Piton de La Fournaise pour tenter d'identifier des vestiges de marronnage. Les méthodes de recherche mises en place ont été élaborées à partir de données archivistiques, historiques, mémorielles et cartographiques. La découverte de cavités anthropisées et l'observation d'espèces floristiques lors des prospections invitent à multiplier les opérations. Les résultats issus des sondages, incluant les études sur le mobilier archéologique, permettent de dissocier l'impact de deux populations bien distinctes : les chasseurs, qui incluent la population marronne, et les visiteurs.

Mots-clés : La Réunion, sondages, marronnage, cavernes, aménagements anthropiques, mobilier archéologique

Abstract: *Between 2013 and 2019, hiking and archaeological excavations were carried out on the Piton de La Fournaise massif to try to identify the remains of marooning. The research methods implemented were developed based on archival, historical, memory and cartographic data. The discovery of anthropized cavities and the observation of floral species during excavations invite an increase in research operations. The results from the excavations, including studies on archaeological furniture, make it possible to dissociate the impact of two very distinct populations: hunters, who include the Maroon population, and visitors*

Keywords: *Reunion Island, excavations, marooning, cavities, anthropogenic developments, archaeological furnitures*

LES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES SUR LE MASSIF DU PITON DE LA FOURNAISE

Nombreuses sont les disciplines qui se sont penchées sur l'histoire du marronnage¹ à La Réunion en vue notamment de rendre visible une population qui, pendant près de deux siècles, a dû demeurer discrète, laissant derrière elle que peu de traces. L'un des derniers ouvrages traitant du sujet a démontré qu'une approche pluridisciplinaire permettait de révéler l'existence d'un « royaume marron » bien plus ordonné et complexe qu'on ne l'imaginait². L'archéologie apporte sa contribution grâce à l'étude physique des sites et de leurs vestiges anthropiques. La problématique majeure pour cette discipline étant d'arriver à distinguer la signature anthropique des Marrons de celles d'autres individus, ayant pratiqué, en de mêmes lieux, les mêmes activités.

Amorcée à la fin des années 1990 par des prospections pédestres dans les cirques³, puis en 2011 par la fouille de la « Vallée secrète »⁴, la recherche archéologique sur le marronnage s'est depuis particulièrement intensifiée. Entre 2013 et 2019, c'est dans le massif du Piton de La Fournaise que se concentre l'ensemble des investigations, comptabilisant huit nouvelles opérations de terrain. La première a consisté en un sondage réalisé au sein de l'abri nommé Haut Bras de Caron (HBC13), implanté au cœur de la Plaine des Remparts⁵. Les résultats obtenus suggèrent que cet abri s'apparente à une occupation temporaire en lien avec les activités de la chasse au pétrel de Barau. Cependant, le mobilier, fort modeste, ne permet pas de dater l'occupation du site ni d'attribuer les vestiges à un type de population : Marrons, chasseurs de Marrons, Petits Blancs⁶...

Afin d'arriver à déterminer le profil archéologique des Marrons, il est nécessaire de multiplier les observations de terrain. Un programme de recherches a donc été lancé sur le massif ciblant les lieux potentiels de marronnage sur la base de données orales, archivistiques, historiques et cartographiques. Ainsi, en 2014 et 2016, trois prospections pédestres ont été réalisées, une au Piton Colignet situé dans la Rivière des Remparts et deux au Piton de Coco dans le Fond de la Rivière de l'Est. Entre 2015 et 2019, quatre sondages archéologiques ont été conduits au sein des cavernes Lépinay, de Cotte et des Lataniers [Fig. 1], toutes trois situées au cœur de la Plaine des Remparts entre le volcan, le Morne Langevin et le Bras de Caron.

Cet article présente la synthèse des opérations archéologiques réalisées par l'auteure sur le massif de La Fournaise. Elle comprend ainsi les données issues des prospections menées au Piton Colignet et au Piton de Coco et des sondages effectués

¹ Le marronnage (fait pour un esclave de fuir sa condition servile) correspond à une période de l'histoire réunionnaise qui a débuté à la fin du XVII^e siècle et a pris fin à l'abolition de l'esclavage.

² Gilles PIGNON et Jean-François REBEYROTTE (dir.), *Esclavage et marronnages, refuser la condition servile à Bourbon (île de La Réunion) au XVIII^e siècle*, Paris, Riveneuve, 2020, 208 p.

³ Prospections réalisées par Manuel Gutierrez sur la base des sites archéologiques répertoriés par l'association du GRATHER (Groupe de recherches sur l'archéologie et l'histoire de la terre réunionnaise).

⁴ Anne-Laure DIJOUX, « La Vallée secrète à La Réunion, un refuge extrême pour les esclaves marrons caractérisé pour la première fois par l'archéologie », *Archéopages*, n°38, 2014, pp. 20-30.

⁵ Abri découvert en 2011 lors d'une prospection menée par Patrick Pégoud et Laurent Mallet donnant sur le Bras de Caron. Il fut sondé en juin 2013 par une équipe d'archéologues conduite par Anne-Laure Dijoux.

⁶ La dénomination de Petit-Blanc renvoie à une communauté relativement marginale du temps de la colonisation au XVIII^e siècle où ils colonisèrent, parallèlement aux Marrons, l'intérieur de l'île, notamment les cirques et les hauts plateaux à la recherche de terres cultivables : Alexandre BOURQUIN (dir.), *Histoire des Petits-Blancs à La Réunion*, Paris, Karthala, 2005, 327 p.

dans les cavernes de Lépinay et de Cotte. Elle s'achève par les conclusions d'une étude portée sur l'ensemble du mobilier collecté lors des missions, incluant les opérations à HBC13 et à la caverne des Lataniers.

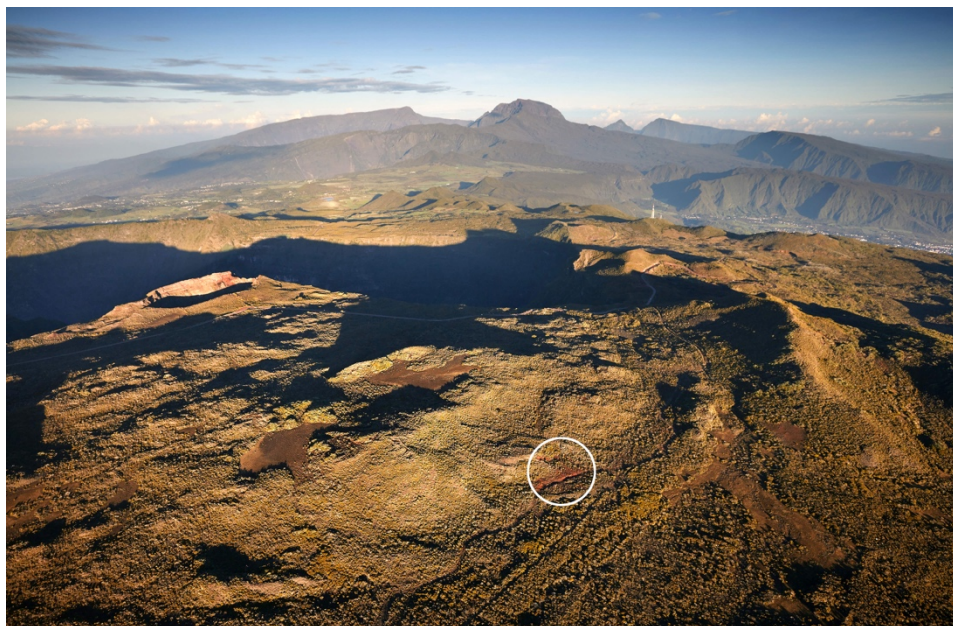


Fig. 1 : Localisation de la caverne des Lataniers sur une vue aérienne réalisée en 2017
(Photo H. Douris)

I) DES ARCHIVES À LA MONTAGNE : LA PISTE DU PITON COLIGNET

Les regroupements d'esclaves dans les montagnes ont fini par constituer une véritable menace pour la colonie qui subissait régulièrement des descentes organisées de Marrons venant tour à tour piller, saccager, brûler et assassiner. Pour se prémunir, l'administration coloniale mit en place un certain nombre de mesures : restreindre les déplacements, interdire les réunions, établir des punitions⁷ ... En 1697, la colonie avait déjà encouragé la création de milices pour partir à la chasse aux Marrons⁸ : une mesure rémunérée encore bien plus radicale qui fut développée tout au long du XVIII^e siècle. Ces interventions très organisées étaient constituées de volontaires que l'on nommait les chasseurs de Noirs ou les fusilleurs. La plupart étaient d'anciens soldats des guerres coloniales ayant une sérieuse expérience militaire en milieu tropical⁹. Parmi les membres des détachements figuraient également des esclaves affranchis, servant la cause coloniale

⁷ Jean-Marie DESPORT (dir.), *De la servitude à la liberté : Bourbon des origines à 1848*, La Réunion, Océan Éditions, 1989, 118 p.

⁸ Prosper ÈVE, « Le marronnage en question », dans Gilles PIGNON et Jean-François REBEYROTTE, 2020, *Esclavage et marronnages, refuser la condition servile à Bourbon (île de La Réunion) au XVIII^e siècle*, Paris, Riveneuve, 2020, 184 p., pp. 2-13.

⁹ Laurent HOARAU, « Approche généalogique des détachements de chasseurs de marrons à Bourbon : le cas des détachements de François Mussard », dans Gilles PIGNON et Jean-François REBEYROTTE, 2020, *op. cit.*, pp. 42-53.

et connaissant parfaitement les recoins de la montagne, ainsi que des jeunes hommes engagés à l'apprentissage. Plusieurs détachements étaient parfois nécessaires pour attaquer un village et ramener les fuyards. Une prime était accordée à chaque capture et si la prise était bonne on festoyait en l'honneur des chasseurs notamment lorsque le butin était un chef ou un roi marron. Certains se sont rendus célèbres comme François Caron, Jean Dugain ou encore François Mussard. Au retour de la chasse, les chefs de détachement se devaient de rendre compte au greffe de gendarmerie le déroulé de chaque attaque et de présenter les preuves du nombre d'esclaves abattus.

Ces récits, conservés aux Archives départementales de La Réunion sont une mine d'informations pour les archéologues. Les détails géographiques, les temps de trajets ou encore les portées de tir des fusils participent à retrouver l'emplacement des villages et des campements marrons. Ces récits permettent également de mieux appréhender l'organisation des esclaves dans les montagnes. On peut ainsi évaluer le nombre d'individus qui y vivaient et définir quelques modes de vie à travers les observations rapportées : types d'habitats, denrées cultivées, bétail élevé, modes de défense ou d'attaque.

La mission archéologique de septembre 2014 est née d'une de ces déclarations qui relate l'attaque d'un village marron en mars 1739. Les détachements de François Caron découvrent dans le Fond de la Rivière des Remparts un camp constitué de « *trente-six cazes de feuilles* » gardé par une quarantaine de chiens et des « *palissades de bois pointu par un bout* »¹⁰. Cette attaque est décrite à trois reprises par les chefs de détachements. Leur lecture permet une localisation partielle du village. Le camp était perché sur un îlet à deux replats, adossé à un rempart derrière lequel s'élevait La Fournaise. On ne pouvait y accéder par les bas que grâce à un unique passage étroit et depuis les hauts par un coteau particulièrement raide.

Répondant à de nombreux points de détails du récit, le Piton Colignet situé au cœur de la Rivière des Remparts a rapidement été désigné comme lieu potentiel de l'attaque. À cela s'ajoute le fait qu'il soit bordé par le bras Caron qui n'est pas sans rappeler le protagoniste principal de l'histoire.

Cette mission archéologique a été effectuée sur trois jours. La rivière a été remontée en 4x4 jusqu'au village de Roche Plate, puis à pieds jusqu'au Piton Colignet. Les objectifs portaient d'une part sur la prospection des abords du piton, du rein et de ses deux plateaux [Fig. 2], d'autre part sur l'évaluation des zones d'accès potentielles pouvant constituer des échappatoires possibles. Il s'agissait également de vérifier que les observations *in situ* concordent avec le récit historique.

¹⁰ ADR C°981-982, déclarations de F. Caron le 17 mars 1739, de J. Caron le 20 mars 1739 et de L. Payet et G. Fontaine le 22 mars 1739.



Fig. 2 : En bas à gauche, le plateau bas du Piton Colignet encadré au sud-est et au nord-ouest par les montagnes abruptes de la Rivière des Remparts (Photo M. Ferrandis, archéologies)

Bien que cela était à prévoir aucune trace du village n'a été repérée d'autant plus que les fusilleurs ont relaté l'avoir brûlé après l'attaque. Construit en matériaux périssables ce dernier aurait difficilement pu se conserver. Les trous de poteaux des habitations et des palissades, les soubassements en pierres ou le mobilier domestique demeurent sans doute les seuls vestiges que l'on puisse espérer retrouver un jour.

Quelques artefacts ont cependant été aperçus : des boîtes de conserve aplanies, implantées sur la partie abrupte du sentier pour servir de marches, des noyaux de *prunus persica*¹¹ et des morceaux de charbons prélevés au sein d'une petite construction en pierres sèches aménagée au pied de la montagne [Fig. 3]. Les seules traces réellement perceptibles pouvant plaider en faveur d'une implantation villageoise résident davantage parmi les espèces floristiques. La sédentarisation induisant généralement la culture de plantes, les espèces comestibles présentes sur les lieux peuvent se révéler pertinentes et ont donc été relevées.

¹¹ Le pêcher aurait été introduit sur l'île peu de temps après qu'il ait été importé à Maurice en 1743 : Fabrice LE BELLEC et al., *Le grand livre des fruits tropicaux*. CEE, Orphie, 2010, 190 p.

Parmi elles figurent un vieux pamplemoussier¹², des lianes chouchou¹³ et des goyaviers-fraises¹⁴. Ces deux dernières espèces, particulièrement invasives, peuvent en revanche s'être répandues plus tardivement. Le plateau bas est recouvert de paille sabre, un végétal couramment employé dans la confection des « boucans ». Enfin, il a été observé que les Bois maigres et Bois d'olive, présents sur les plateaux du piton, comportent de nombreux rejets et départs de branches à la souche, suggérant une coupe ancienne de leurs troncs.



Fig. 3 : a, aménagement rocheux situé au pied du Piton Colignet ; b, noyaux de pêches (*prunus persica*)
(Photo M. Ferrandis, archéologies)

Dans le cadre de cette prospection, la sédimentation et la végétation ont constitué un véritable frein à l'étude, apportant peu de visibilité. Le mobilier découvert et les observations floristiques demeurent trop fragiles pour suggérer une occupation anthropique du piton. La configuration de l'endroit répond cependant parfaitement aux descriptions données dans les récits des fusilleurs. De nouvelles prospections ou la réalisation d'un sondage pourraient ou non conforter l'hypothèse d'une installation villageoise marronne.

¹² Le *Citrus grandis*, originaire de l'Asie, est une plante fruitière introduite à La Réunion après son introduction à Maurice en 1606 : Fabrice LE BELLEC et al., 2010, *op. cit.*

¹³ La chayotte, prénommée « chouchou », est une plante vivace de la famille des cucurbitacées cultivées comme plante potagère pour son fruit comestible, sa tige, appelée « brède chouchou » et sa racine riche en amidon.

¹⁴ Le *Psidium cattleianum* est originaire des terres basses du Brésil. Sa date d'introduction sur l'île est inconnue mais il est signalé dès 1818. Plante particulièrement envahissante, elle se retrouve jusqu'aux laves du Grand-Brûlé : Fabrice LE BELLEC et al., *op. cit.*

II) LA MÉMOIRE RÉUNIONNAISE AU SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE : DES PROSPECTIONS DANS LE FOND DE LA RIVIÈRE DE L'EST

En 1791, lors d'une expédition au volcan, Alexis Bert, officier d'artillerie, constate la présence de pommes de terre dans le Fond de la Rivière de l'Est. Il écrit à ce sujet : « très beau champ de pommes de terre qui paraît avoir été planté par les noirs marrons, dont ces lieux sont le refuge habituel »¹⁵. Des vestiges de ce tubercule sous la forme d'une pomme de terre devenue sauvage, dite « patate marronne », auraient plus récemment été aperçus dans les cirques et les remparts par quelques randonneurs, chercheurs ou éleveurs, témoignant de l'occupation ancienne des lieux. Jacques Picard, ancien gardien du gîte du Pas de Bellecombe, raconte ainsi être tombé sur cette plante lors de ses excursions dans le Fond de la Rivière de l'Est¹⁶. Étant l'un des premiers à s'être implanté sur le massif de La Fournaise pour y pratiquer l'élevage de bovins il se souvient avoir découvert quelques vestiges en lien avec le marronnage. Il relate ainsi une histoire qui s'est déroulée dans les années 1950-1960 dans le Fond de la Rivière de l'Est et dont il a été l'un des protagonistes. Cherchant à s'abriter pour préparer le repas, lui et son petit groupe d'amis, découvrent une caverne dans laquelle ils décident de s'installer quelques heures. Le sol étant instable, la marmite ne cessait de se renverser. C'est alors qu'en nivelant quelque peu le terrain, ils découvrent des ossements et notamment un crâne dont il ne faisait aucun doute qu'il s'agissait de celui d'un être humain. Ce dernier fut surnommé « coco le mort », nom qui a d'ailleurs été repris pour nommer le piton voisin comme l'attestent les cartes IGN actuelles. Vingt ans plus tard, Jacques Picard et ses amis retournent au piton chercher la caverne de Coco. D'après les souvenirs, elle est localisée au sud-ouest de la Savane Cimetière au pied du Piton de Coco. Mais son emplacement n'a jamais été retrouvé. M. Picard suppose que la voûte de la caverne n'a pas su résister aux affres du temps.

C'est ainsi, sur la base des données mémorielles, que deux opérations de prospections pédestres ont été mises en place. La première a été conduite sur deux jours en novembre 2014 par une équipe de cinq prospecteurs. Elle avait pour objectifs la prospection de la zone de l'Îlet, située au nord du Piton de Coco, là où avait été aperçue la patate marronne, et celle des abords ouest du Piton de Coco pour tenter de retrouver la caverne. La seconde a été organisée sur une journée en décembre 2016 par un seul prospecteur. Elle avait pour objectif la prospection des abords nord, sud et est du Piton de Coco afin de compléter les connaissances de terrain acquises antérieurement.

Au regard de la localisation du site, ces missions ont nécessité une organisation légère. Le Piton de Coco se trouve à seulement deux heures de marche du gîte du Pas de Bellecombe et demeure accessible par un sentier pédestre très emprunté.

Les environs du Piton de Coco sont particulièrement rocailleux. L'essentiel de la végétation se compose de Branles verts. Le sol se caractérise par des plaques de lave en cordées plates recouvertes de cailloux et entrecoupées par les ravines sèches de Piton de Coco et Piton Haüy. À certains endroits, des zones de plus hautes altitudes ponctuent le

¹⁵ Alexis BERT, *Description du volcan de l'île de la Réunion et des environs* [précédée de quelques idées sur la structure générale de cette île]. 1791, Manuscrit de 29 pages. Alfred Lacroix a réussi à retrouver un facsimilé de l'original [réalisé entre 1793 et 1806] et l'a publié *in extenso* dans son ouvrage de 1936, pp. 1- 44.

¹⁶ Les échanges entre Jacques Picard et Patrick Pégoud ont été enregistrés et filmés par Lauren Ransan-Vaccaro dans le cadre d'un documentaire intitulé *Terres Marronnes*, réalisé en 2015.

terrain de vallons successifs. Des plaques volcaniques, ébranlées par les mouvements sismiques, se sont fissurées et élevées allant parfois jusqu'à créer de petits pitons. Les ouvertures donnant sur les tunnels de lave ont apporté de l'ombre et de l'humidité propices au développement de la végétation. Sur ces monticules, des petites prairies dominées par d'imposants tamarins se sont constituées servant de zone de pâturage aux bovins. On trouve en ces lieux des failles et des abris suffisamment accueillants pour permettre quelques installations temporaires.



Fig. 4 : a, caverne anthropisée située à l'ouest du Piton de Coco ; b, espace intérieur de la caverne ; c, ossement animal épars ; d, aménagement rocheux obstruant une ouverture au fond de la caverne (Photo M. Ferrandis, archéologies)

De nombreuses cavités ont été découvertes dans un périmètre d'environ 2 km autour du Piton de Coco. Elles se caractérisent selon trois formes : caverne, abri-sous-roche et galerie rocheuse. La plupart semble pouvoir se prêter à une installation humaine mais présente quelques inconvénients : entrée basse (accès en rampant), espace intérieur étroit, sol coupant, parois humides ou éboulement de plafond. Ces abris ne présentent que peu de trace matérielle visible. En revanche, un abri de type caverne, situé à l'ouest du Piton de Coco, a attiré l'attention des prospecteurs en 2014 [Fig. 4].

Celui-ci comporte deux ouvertures, des parois sèches, un plafond stable, un sol terreux, ainsi qu'un large espace intérieur divisé en deux parties non jointes pouvant chacune accueillir trois individus. Une bouteille plastique retrouvée à l'entrée témoignait

d'une fréquentation récente. Quelques traces anthropiques plus anciennes ont néanmoins été relevées. Elles se caractérisent par la présence d'aménagements rocheux, quelques morceaux de charbons semi-ensevelis et des fragments d'ossements animaux. Des roches plates ont été disposées en coupe-vent pour obstruer une troisième ouverture et un muret semi-circulaire a été élevé sur la partie sud-ouest de l'entrée principale afin de mieux cloisonner l'espace intérieur. La découverte de cette caverne, présentant des traces d'anthropisation, encourage ainsi grandement à poursuivre les investigations archéologiques.

La patate marronne et le squelette de Coco n'ont pas été détectés durant les missions. La possibilité de retrouver des ossements humains en de tels lieux peut être réduite du fait de la présence de bovins pouvant impacter le matériel osseux de deux façons : par le piétinement et le rongement¹⁷. Le piétinement répété de troupeaux peut engendrer la disparition progressive d'ossements par la décomposition en multiples fractures de ces derniers. Il favorise également l'enfouissement progressif des éléments et en particulier dans les sols meubles. Par ailleurs, lorsque ces animaux ressentent un manque de calcium, ils s'en réapprovisionnent par la mastication d'ossements découverts naturellement. De la même façon, après leurs chutes, les bois de cerfs sont rongés par leurs hôtes ou leurs congénères. Des sites archéologiques ont déjà livré des preuves de cette pratique par la présence d'ossements comportant des traces de rongement laissées par des animaux non carnivores.

III) SUR LES TRACES D'UN SQUELETTE HUMAIN DÉCOUVERT DANS LES ANNÉES 1960 : UN SONDAGE À LA CAVERNE LÉPINAY

D'après les statistiques effectués par la Compagnie des Indes Orientales, 270 Marrons auraient été tués dans les montagnes par les fusilleurs entre 1725 et 1765¹⁸. Si l'on considère également le nombre de décès survenus des suites de la faim, du froid, d'une blessure ou d'une maladie, on prend alors conscience du nombre de squelettes pouvant demeurer dans les montagnes réunionnaises. Mais le devenir des ossements demeure l'une des grandes interrogations et les possibilités sont nombreuses : inhumation, ensevelissement naturel, transports par les flots et les colluvions, rongement, décomposition... Quelques squelettes ont néanmoins été retrouvés notamment au cours du XX^e siècle, la plupart de manière fortuite. Fait totalement exaltant pour la population locale, certaines de ces découvertes ont fait la une des journaux. L'une d'entre elles fut d'ailleurs fortement médiatisée.

Dans les années 1960, lors de la construction de la route forestière du volcan, un technicien du chantier, M. Lépinay¹⁹, découvre une cavité dans le rempart donnant sur le Bras de Caron. Celle-ci abritait un squelette humain ainsi que quelques objets. Dès lors la cavité reçoit de nombreuses visites, jusqu'à celle d'une figure bien connue de l'époque, le commandant de gendarmerie Mollaret, célèbre pour avoir parcouru à plusieurs reprises les Hauts de l'île à la recherche de vestiges de marronnage. Son intervention au début des années 1980 entraîne le prélèvement du squelette, dont la destination fut

¹⁷ Christiane DENYS et Marylène PATOU-MATHIS, « Les agents taphonomiques impliqués dans la formation des sites paléontologiques et archéologiques », *Manuel de Taphonomie*, Arles, Errance, 2014, pp. 31-64.

¹⁸ Sudel FUMA, site : www.histoire-reunion.re/lesclavage-et-le-marronnage-a-la-reunion-sudel-fuma/2002.

¹⁹ D'après les souvenirs de Jacques Picard, ancien et premier gardien du gîte touristique du Pas de Bellecombe, M. Lépinay aurait déclaré « ça y est, j'ai trouvé une caverne avec un mort en dessous » : témoignage disponible dans le documentaire de Lauren Ransan-Vaccaro, *Terre marronne*, réalisé en 2015.

malheureusement perdue, et d'artefacts qui ont été exposés un temps à Saint-Philippe²⁰. L'intervention fut relatée par le journaliste Jean-Pierre Santot, par un film et des photographies qui présentent des éléments remis en scène [Fig. 5].

La caverne Lépinay se localise non loin de la route du volcan, approximativement vers le Piton des Feux. Perchée à plus de 2000 mètres d'altitude à flanc de rempart, elle donne vue sur le Bras de Caron. Il s'agit d'un boyau basaltique provenant d'une ancienne coulée de lave. Son ouverture résulte de l'effondrement des parois provoqué par l'érosion naturelle du site [Fig. 5]. Le substrat correspond au plancher de la coulée. Les dépôts sédimentaires venus combler les irrégularités du sol comportent des pollutions minérales (plagio, augite, hématite...) apportées par le ruissellement de l'eau le long des parois. L'ouverture de la cavité mesure près de 6,80 m de longueur. L'espace intérieur est suffisamment vaste pour s'y tenir debout bien que sa capacité d'accueil soit restreinte (2 ou 3 individus seulement). Les parois, le plafond et le sol demeurent secs et l'intérieur est protégé du vent. À l'ouest, une petite ravine offre selon la saison un peu d'eau pour se ravitailler. Une terrasse plane s'étend devant sur près d'1,35 m de largeur. Elle se poursuit le long du rempart sud-est sous la forme d'un accès plutôt raide qui remonte jusqu'à la route. La végétation qui borde le site contribue fortement à sa dissimulation et freine l'action de l'érosion. Il s'agit d'une végétation sèche et buissonneuse de haute montagne, composée pour l'essentiel de plantes éricoïdes endémiques : Branle vert, Branle blanc et Ambaville blanc. On y trouve également des mousses et des Velours blancs.

L'opération archéologique a été menée durant cinq jours en août 2015, à la saison sèche. Le site étant au cœur du Parc National, les sondages ont été effectués par une équipe pluridisciplinaire²¹ dans le cadre d'un partenariat entre la DAC-OI, le PNRUN et l'ONF afin d'œuvrer pour la protection du site et de son patrimoine ainsi que son éventuelle mise en valeur. Les objectifs ont consisté à détecter la présence de vestiges en place afin de caractériser l'occupation anthropique de l'abri. Ils visaient également à sensibiliser le public face à ce patrimoine sensible notamment par la diffusion d'un documentaire rendant compte des opérations archéologiques en cours sur le marronnage²².

La fouille des sols remaniés a permis de retrouver quelques éléments d'ossements humains (phalanges, vertèbre, côte et dents) ainsi que des ossements épars et des coprolithes de capridés [Fig. 5]. Deux sondages réalisés dans les sols non remaniés ont révélé la présence d'une zone de combustion cerclée de pierres ainsi qu'un squelette incomplet de chèvre immature en position primaire [Fig. 5]. Le tamisage minutieux du sédiment a en outre permis de recueillir cinq fragments de quartz. Les prospections menées sur les abords de la cavité ont quant à elles livré un éclat de silex [Fig. 5].

²⁰ Écomusée « Au Bon Roi Louis », alors tenu par Raphaël Piras.

²¹ Responsable d'opération : Marine Ferrandis ; PNRUN : Muriel Payet ; ONF secteur sud et volcan : Patrick Pégoud et Laëticia Estrade ; DAC-OI : Édouard Jacquot ; Outre-Mer Topographie : Florian Ferrard et Pierre Brial ; Nawar Production : Abel Vaccaro.

²² Ce documentaire, intitulé *Terres Marronnes* a été livré en 2015 ; il a été réalisé par Lauren Ransan-Vaccaro et produit par Nawar-Productions.



Fig. 5 : a, ouverture de la caverne Lépinay ; b, extrait du film de J.-P. Santot ; c, squelette de chèvre juvénile incomplet mais en position primaire à en juger par la conservation de la plupart des connexions articulaires ; d, roches disposées en cercle pour l'aménagement d'un foyer ; e, fragment de silex blond ; f, dents de cabris ; g, coprolithes de cabris ; h, restes humains retrouvés en position secondaire dans un dépôt sédimentaire remanié ; i, diaphyses de cabri marquées de traces de découpe (Photo M. Ferrandis, archéologies)

Certains ossements animaux présentent des traces de cuisson et de découpe suggérant une préparation et une consommation des repas dans la cavité même. Leurs caractéristiques ont permis de souligner une préférence pour le gros gibier, probablement la chèvre. Les petits fragments de quartz, bien que l'on ne puisse négliger l'hypothèse d'un dépôt naturel dû aux colluvions, pourraient, tel le silex, correspondre à des éclats issus d'une pierre à briquet. Enfin, si la perte de ce squelette humain ne permet pas de conclure sur l'historique du site, la caverne Lépinay se caractérise par une occupation de courte durée en lien avec les activités de la chasse. Au regard des vestiges archéologiques, la caverne a servi tour à tour d'abri à l'Homme et à la chèvre sauvage.

IV) UNE CAVERNE DE MARRONS RÉPERTORIÉES SUR LES CARTES IGN : UN SONDAGE À LA CAVERNE DE COTTE

Le 9 juin 1758, un combat sanglant éclate entre Marrons et fusilleurs dans une caverne située à quelques lieux du Morne Langevin. Cette histoire nous est contée par les victorieux Jean et Mathurin Dugain, Joseph et Pierre Le Beau ainsi que Germain Guichard²³. Il est inscrit dans leurs dépositions qu'après avoir suivi durant huit jours les « *aparences* »²⁴ laissées par le passage des Marrons jusqu'à la « *grande fournaise* » sur les « *hauteurs de la Rivière des Remparts* », ils surprirent près d'un morne deux Marrons, prénommés Maque et Anibale chassant le cabri. Après avoir été torturé, comme le sous-entend le récit, Maque indique aux fusilleurs le campement où demeuraient ses « *camarades* ». Les chasseurs marchent alors jusqu'à la caverne située « *entre la grande fournaise du païs brûlé [et] Langevin* ». Leur arrivée sur les lieux déclenche l'alerte donnée par les chiens et provoque la fuite immédiate de onze Marrons²⁵, « *huit noirs, deux negresses et un enfant* ». Parmi les esclaves restés sur place pour défendre les lieux figuraient Manzac, un personnage célèbre longtemps recherché, ainsi qu'un certain Cotte, que l'on apprend être malgache et appartenir à François Robin, fils de Pierre. Durant l'attaque, ce dernier se fait assassiner dans ladite caverne ainsi que sa femme Marie. Le chef Manzac s'enfuit après avoir blessé Mathurin Dugain mais fut l'objet d'une véritable chasse à l'homme deux mois plus tard au « *païs brûlé* »²⁶.

Les récits de voyage au volcan nous apprennent que la caverne fut également utilisée comme gîte d'étape aux XVIII^e et XIX^e siècles. En 1791, elle reçoit la visite d'Alexis Berth et en 1803 celle du naturaliste Bory de Saint-Vincent. Jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, les Marrons encore nombreux dans les montagnes, constituaient une menace pour les expéditions : « *toute la partie méridionale de l'île était absolument sauvage et remplie de noirs marrons fort à craindre* »²⁷. Les voyageurs, accompagnés de guides et de porteurs, se faisaient aussi escorter par des fusilleurs afin d'assurer leur défense. Les récits de batailles entre Marrons et chasseurs d'esclaves rythmaient ainsi les

²³ ADR C°1000, déclarations de Jean Dugain le 9 juin 1758 et le 20 juin 1758.

²⁴ Les « *aparences* » font référence aux traces et aux indices.

²⁵ Les récits énoncés par les fusilleurs contrastent parfois sur quelques détails. Ainsi dans son discours Jean Dugain déclara que les Marrons étaient au nombre de 13.

²⁶ ADR C°1000, déclarations de Jean Dugain le 24 août 1758.

²⁷ Paroles de Jean Dugain (père) en 1768 rapportées par l'ordonnateur Honoré de Crémont lors de son expédition au volcan : Honoré De CRÉMONT, 1770, « Relation du premier Voyage fait au volcan de l'île de Bourbon par M. de Crémont, Commissaire Ordonnateur dans cette Ile », lettre IV, in *L'Année littéraire*, Elie-Catherine FRÉRON, tome VII, pp. 73-94.

pas des explorateurs. Lors de son périple, Bory de Saint-Vincent était accompagné de Jean Dugain fils, « *chasseur créole, qui avait vécu longtemps dans les lieux les plus déserts de La Réunion* »²⁸. L'histoire de la caverne de Cotte n'avait aucun secret pour lui. Fils du célèbre chasseur de Noirs, il « *connaissait parfaitement les lieux les moins fréquentés. Il avait demeuré treize ans dans ce désert, vivant comme un marron, loin de l'habitation des hommes, et y était devenu presque sauvage* »²⁹.

Les cartes IGN actuelles ainsi que Le Guide du Routard de La Réunion et l'ouvrage *La Réunion 152 randonnées* donnent aujourd'hui encore la localisation précise de l'abri et encouragent les voyageurs à faire un crochet à « *la caverne de Cotte, du nom d'un ancien esclave* »³⁰. Cette caverne figure ainsi parmi les sites les plus sensibles. Sa fréquentation régulière compromet l'acquisition des données archéologiques et géologiques. Une visite de la caverne réalisée en 2011 avait déjà permis de constater des pollutions contemporaines : foyers fraîchement éteints, déchets plastiques et métalliques. Il a été de même observé quelques zones de remaniements sédimentaires témoignant d'aménagements récents et de fouilles non autorisées.

L'opération archéologique a été conduite sur cinq jours en novembre 2017 par une équipe pluridisciplinaire³¹ afin d'étudier finement l'ensemble des éléments archéologiques et géologiques tout en préservant le patrimoine naturel du site logé au cœur du Parc National de La Réunion. Les objectifs du sondage ont consisté à identifier les niveaux d'occupation anthropique et déceler les traces de marronnage.

La caverne, orientée est-ouest (ouverture à l'ouest), correspond au boyau d'une ancienne coulée basaltique provenant de la série des Remparts datée entre 65 000 et 150 000 ans. La superficie sous voûte, relativement spacieuse, est de 43 m² ce qui permet d'abriter une dizaine de personnes [Fig. 6]. Le plafond, haut de plus d'un mètre, permet de circuler debout, bien que courbé.

L'ouverture à l'intérieur de la caverne de deux sondages d'une superficie totale de 7,3 m² a permis d'identifier deux niveaux d'occupation, chacun constitué de plusieurs couches sédimentaires caractérisées par du mobilier et des aménagements. Le niveau le plus récent, relativement bien conservé à seulement quelques centimètres sous le niveau actuel, conserve une profusion d'artefacts relevant du domaine domestique (fragments d'assiettes, de pots en céramique et en porcelaine, pipes en kaolin, ampoules médicinales, bouchon de fiole, cuillère, perles, tesson de verre, noyau de pêche ...) et du mobilier issu de l'armement (balles et projectiles en plomb, pierres à fusils, éclats de silex) [Fig. 6]. La période chronologique établie pour ces objets correspond à la seconde moitié du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle.

²⁸ Jean-Baptiste BORY DE SAINT-VINCENT, *Voyages dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouverneur pendant les années IX et X de la république (1801 et 1802), avec l'histoire de la traversée du capitaine Baudin jusqu'au Port-Louis de l'île Maurice*, Paris, chez F. Buisson imp., vol. III, 1804, p. 395.

²⁹ *Ibid.*, p. 80.

³⁰ *Guide du Routard Réunion*, Italie, Hachette, 2011, 296 p.

³¹ L'équipe de fouille était constituée d'une vingtaine de personnes apportant chacune une expertise bien spécifique (archéologie, archéozoologie, anthropologie, géologie, topographie, écologie, histoire ...) et venant de plusieurs administrations : DAC de La Réunion, Inrap, SRI, PNRUN, ONF, Observatoire volcanologique du Piton de La Fournaise et Outre-Mer Topographie.



Fig. 6 : a, ouverture de la caverne de Cotte ; b, empierrement ayant servi à niveler le terrain ; c, sondage archéologique en cours de fouille ; d, zone sédimentaire rubéfiée pressentie comme fond d'un foyer dont on devine encore l'emplacement des roches ; e, ossements animaux divers (cabri, oiseau, lapin) ; f, balles en plomb ; g, os d'oiseau ; h, pierre à fusil de forme prismatique en silex blond ; i, petits plombs vus au microscope conservant quelques fins fragments de plumes ; j, probable perle taillée à partir d'un fragment de tuyau de pipe en terre ; k, fragments de fourneaux et de tuyaux de pipe présentant des traces de combustions qui indiquent que ces objets ont été utilisés ; l, fragments d'une cuillère en métal ferreux ; m, probable perle taillée dans une pierre ponce (Photo M. Ferrandis, archéologies, et J. Perrin).

Le second niveau d'occupation, composé de plusieurs strates associées à des remblais, des comblements, des épandages de cendre³² et des niveaux de circulation conserve une importante quantité d'ossements, essentiellement d'oiseau, mais également de chèvre et potentiellement de lièvre. Les traces de calcinations sur certains ossements et dents suggèrent une consommation du gibier sur place [Fig. 6].

Le mobilier domestique est rare de même que celui de l'armement duquel on ne retrouve que des éclats de silex. Un fragment d'assiette en porcelaine désigne vaguement le XVIII^e siècle. Un muret assez sommaire de roches basaltiques a été aménagé à l'entrée de la cavité et à l'aplomb du bord de la voûte afin de niveler le sol [Fig. 6].

Ces deux niveaux archéologiques mis en exergue permettent d'évoquer différentes formes d'occupation de la caverne suivant les activités pratiquées dans les alentours. L'implantation d'un muret de nivellement dans l'une des couches les plus anciennes indique la volonté de rendre les lieux plus confortables sans doute pour une occupation de longue durée. La prédominance des ossements d'oiseaux parmi les vestiges alimentaires pourrait même préciser une occupation de type saisonnière en lien avec la période de nidification. La rareté des éléments domestiques conforte l'idée d'une installation marronne. En revanche, la multiplicité des éléments domestiques dans le niveau supérieur plaide davantage en faveur d'une occupation ponctuelle des lieux par une population plus aisée sans doute liée aux expéditions au volcan. Le mobilier associé à l'armement est davantage représenté mais n'est guère associé à d'importants rejets osseux. Cela laisse supposer que le gibier a pu être emporté ou que l'armement avait un autre usage comme celui de se prémunir du danger et notamment des Marrons.

V) CE QUE RÉVÈLENT LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE ET LES AMÉNAGEMENTS ANTHROPIQUES

Suite à la dernière opération archéologique ayant eu lieu sur le massif de La Fournaise³³, une attention particulière a été portée sur le mobilier issu de l'ensemble des sondages pour tenter d'identifier les occupations propres aux Marrons. La fouille planimétrique appliquée à chaque site a permis d'enregistrer ce mobilier et de proposer des datations relatives³⁴ pour la plupart des couches archéologiques. Plus les sites ont fourni de mobilier, plus il a été possible d'affiner la chronologie et de déceler différentes formes d'occupations.

³² Les épandages de cendres ou de charbons à l'intérieur des cavernes permettaient d'assainir les lieux et de se prémunir des nuisibles, notamment des tiques et des puces apportés par les animaux.

³³ Opérations de fouille archéologique programmée réalisée à la caverne des Lataniers à la fin de l'année 2019. Virginie MOTTE (dir.), *La Réunion, Saint-Joseph et Le Tampon, Plaine des Remparts, Projet « Cavernes Volcan », Rapport de synthèse de l'opération de fouille programmée Caverne des Lataniers 2016-2019 et synthèse des résultats des premières opérations archéologiques du projet « Cavernes Volcan »*, DAC de La Réunion, 2 vol., 2022, 265 p. et 230 p.

³⁴ Les datations absolues sont difficiles à obtenir pour les périodes modernes et contemporaines notamment la datation radiocarbone sur le matériel organique (charbon, ossement, coquilles ...) car cela génère des écart-types trop importants. Un charbon issu du site HBC13 a été daté pour évaluer définitivement la validité de la méthode et les résultats obtenus se sont avérés non concluants : Anne-Laure DIJOUX (dir.), Cécile MOURER-CHAUVIRE, Jean-Denis VIGNE, *Rapport de sondages archéologiques sur le site « HBC13 »*, Opération archéologique thématique programmée réalisée en juin 2013 dans les Hauts du Bras Caron, secteur de la Plaine des Remparts à Saint-Joseph, La Réunion, Panthéon-Sorbonne, DAC-OI, PNR, 2016, 81 p.

L'abri HBC13 et la caverne Lépinay n'ont pas conservé suffisamment d'artefacts domestiques pour pouvoir dater les niveaux anthropisés (respectivement, NR : 3 et 14). Les seuls objets découverts (ossements, silex, quartz et clou) correspondent à des objets standards pouvant être employés à plusieurs périodes [Fig. 7]. Le clou en fer forgé de section carrée, attribuable au XVIII^e siècle, prélevé dans le dernier niveau d'occupation du site HBC13, pourrait tout aussi bien avoir été employé à une autre période comme cela a pu être démontré lors des fouilles de la caverne des Lataniers qui ont livré dans les niveaux datés du XX^e siècle des clous identiques.

Les cavernes de Cotte et des Lataniers ont en revanche livré de riches *corpus* mobiliers (respectivement, NR : 84 et 527), permettant de suggérer deux ou trois grandes phases d'occupation comprises entre la première moitié du XVIII^e siècle et la première moitié du XX^e siècle [Fig. 8]. La répartition du mobilier selon les matériaux [Fig. 9] révèle des signatures anthropiques propres illustrant deux principales populations que l'on pourrait grossièrement nommer : les chasseurs et les visiteurs. L'occupation de ces deux populations se différencie vraisemblablement par leurs activités pratiquées sur le massif.

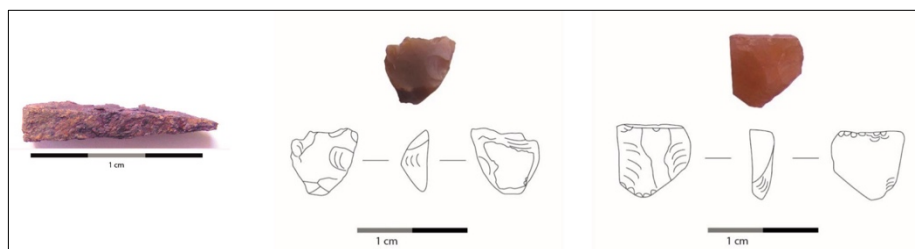


Fig. 7 : Mobiliers découverts dans l'abri HBC13, une tige de clou en fer forgé et deux fragments de silex blonds, (Photo A.-L. Dijoux, ParisI Panthéon-Sorbonne UMR 7041)

L'occupation par les visiteurs est attestée à Cotte et aux Lataniers qui offrent un accès aisé tout en étant localisées à des endroits stratégiques sur la route du volcan, but ultime de la traversée du massif pour cette population. Les données historiques et archivistiques nous permettent de mieux cerner cette population étroitement liée aux explorations scientifiques et touristiques et notamment au cours des XIX^e et XX^e siècles. Ainsi, à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle, soit après l'abolition de l'esclavage, la fréquentation de la caverne des Lataniers, usitée comme tout premier gîte d'étape, augmente considérablement³⁵. Cela se traduit dans les couches archéologiques par l'abondance d'objets issus de la vie domestique : verres (bouteilles, gobelets, dames-jeannes, fioles ...) faïences et porcelaines (assiettes, plats, tasses, pots ...), pipes en terre cuite et objets métalliques (marmites, ustensiles, boutons, monnaies ...). Ces artefacts pour la plupart fragiles, encombrants et donc difficilement transportables, suggèrent que cette population faisait appel aux services de porteurs. Le caractère quelque peu aisé des individus a par ailleurs été souligné à plusieurs reprises par certains éléments tels le champagne, les spiritueux, les flacons de parfum, les services en porcelaine ou les pièces de monnaies.

Les aliments consommés durant ces expéditions sont essentiellement des produits transportables en conserves et des denrées venant des bas de l'île comme le poisson, la

³⁵ Virginie MOTTE, *op. cit.*

viande séchée, le poulet ou encore le café, le vin, les spiritueux et l'eau minérale. De nombreux récits de voyages témoignent de l'apport de ces aliments : « *Voici la nuit venue ; au milieu de la caverne [des Lataniers] est le feu qui flambe et pétille allègrement [...] au-dessus la grosse marmite de riz ; dans la braise, la morue dont le sel crépite, et, sur la cendre, la cafetière qui chante [...]* »³⁶. La chasse pouvait être une des activités des visiteurs ou des accompagnateurs bien qu'elle ne semble pas très représentative au regard du peu d'ossements animaux mis au jour. La présence des objets en lien avec l'armement (balles, mordaches et silex) pourrait davantage être perçue comme un moyen de se prémunir du danger, notamment face aux Marrons jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Ces cavernes qui jusqu'alors étaient parfaitement camouflées dans le paysage, deviennent visibles grâce à des repères aménagés intentionnellement. C'est le cas des Lataniers dont les abords ont été pourvus d'un imposant tumulus rocheux permettant d'orienter au loin les voyageurs.

Les niveaux archéologiques associés au profil des chasseurs sont, d'un point de vue stratigraphique, antérieurs aux dépôts laissés par les visiteurs et illustrent les périodes de la seconde moitié du XVIII^e siècle et le XIX^e siècle. La population de chasseurs se définit comme une population beaucoup plus discrète, voire modeste, composée probablement d'un nombre plus restreint d'individus. La chasse est l'activité principale de cette population à en juger par l'abondance des ossements animaux et les éléments d'armements. Le silex, tout comme le quartz, se retrouvent d'ailleurs en plus grande quantité, ayant pu servir à la fois de pierre à fusil et de pierre à briquet pour l'allumage des foyers. Le gibier consommé concerne principalement les animaux présents naturellement dans la région : les oiseaux, notamment le pétrel, et la chèvre (ils représentent respectivement une part moyenne de 33,7% et 33,5% des *corpus*). Les rongeurs figurent également parmi les débris osseux bien qu'ils ne soient pas nécessairement associés à la consommation alimentaire. Ainsi, le rat noir, le rat gris et la souris ont été décelés à Lépinay et à HBC13. Le lapin ou le lièvre pourrait également avoir été chassé à Cotte. Les traces de découpes et de cuissons sur les os constituent les seuls indices certains d'une chasse et d'une consommation des espèces par l'Homme, comme ce fut le cas dans les cavernes de Cotte et de Lépinay sur les ossements de chèvres. En 1850, le capitaine Anatole Textor de Ravisi³⁷ témoigne dans un rapport que les cabris sauvages « *étaient jadis très répandus dans les terres intérieures et s'y rencontraient en nombreux troupeaux [et que les] poursuites opiniâtres des chasseurs et des noirs marrons ont fini par les détruire ...* »³⁸. L'abri HBC13 conserve une zone dépotoir dont les restes osseux ont été en grande partie attribués au pétrel de Barau indiquant une préférence des lieux pour la chasse saisonnière de ce petit gibier. La chasse aux oiseaux a également été détectée à Cotte où des fragments de plumes ont pu être observés au microscope dans de petits projectiles en plomb. Enfin, les cavernes HBC13 et Lépinay se distinguent de Cotte et des Lataniers en cela qu'elles demeurent difficiles d'accès et particulièrement bien dissimulées par la végétation. La surface sous voûte n'est que peu exploitable et ne peut ainsi accueillir qu'un à trois individus.

³⁶ Louis OZOUX, *Une excursion au Volcan (conférence faite à la « Société des Sciences et des Arts » en juillet 1928)*. Mme Fernand Cazal impr., imprimeur du gouverneur, Saint-Denis (La Réunion), 1929, 19 p.

³⁷ Le capitaine Anatole-Arthur Textor de Ravisi fut administré à la colonisation aux Plaines des Palmistes et des Cafres.

³⁸ Anatole-Arthur TEXTOR DE RAVISI, *Études sur les deux plaines des Palmistes et des Cafres de l'île de La Réunion*, Saint-Denis (La Réunion), Archives de la Direction de l'Intérieur, 1850, 126 p.

CAVERNE DES LATANIER

3^e phase d'occupation : première moitié du XX^e siècle



2^e phase d'occupation : seconde moitié du XIX^e siècle

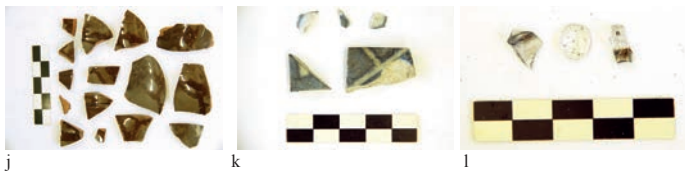


1^{re} phase d'occupation : XVIII^e et XIX^e siècles



CAVERNE DE COTTE

2^e phase d'occupation : XIX^e siècle



1^{re} phase d'occupation : XVIII^e et XIX^e siècles



Fig. 8 : a, tessons de bouteilles d'eaux minérales ; b, goulot de bouteille caractéristique de la fabrication industrielle ; c, fragment métallique d'une bouteille de Cognac Martell ; d, fragments de faïence fine provenant d'un service à café orné de fins liserés dorés ; e, monnaie en cupro-nickel d'une valeur de 50 cent datée de 1896 ; f, fragment d'une assiette en faïence fine française provenant de la manufacture bordelaise de Vieillard et Johnston, seconde moitié du XIX^e siècle ; g, fragment de tuyau de pipe en terre décoré d'un rang de perles appliquées à la molette daté de la seconde moitié du XVII^e et de la première moitié du XVIII^e siècles ; h, pierre à fusil dite « Dutch » en silex blond très courante durant les débuts de la période coloniale (XVII^e et XVIII^e siècles) ; i, dents de cabri ; j, fragments d'un bol en céramique vernissée marron ; k, fragments d'un fond de bol en porcelaine chinoise à décor bleu et blanc associé au signe « Shou » de longévité ; l, tessons d'ampoules médicinales en verre ; m, fragment d'assiette en porcelaine chinoise de la dynastie Qing ornée d'un liseré brun sur le bord ; n, fragments de silex blonds ; o, fragments d'os d'oiseaux (Photos M. Ferrandis, archéologies)

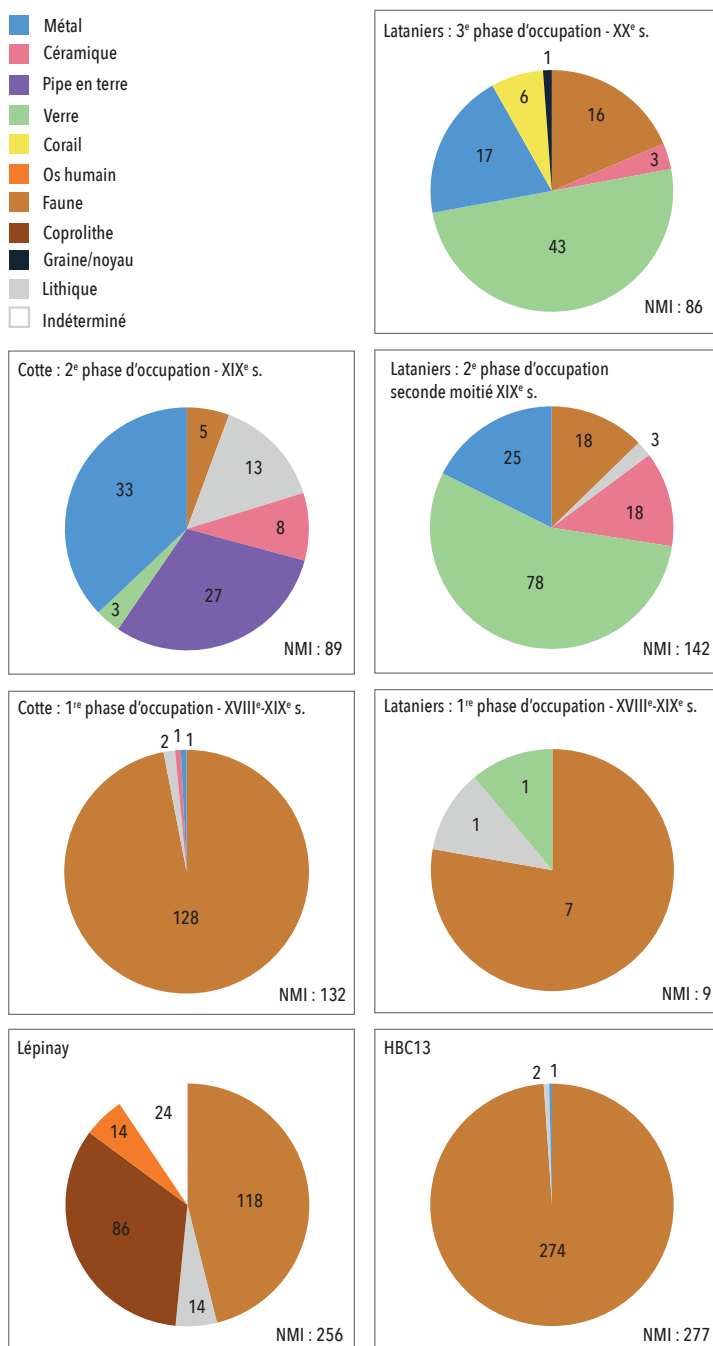


Fig. 9 : La répartition du mobilier selon les matériaux et les périodes chronologiques permet de distinguer la signature archéologique des chasseurs (graphiques dans les teintes marrons) de celle des visiteurs (graphiques colorés)
 (DAO M. Ferrandis, archéologies)

Le peu d'aménagement observé ne penche guère en faveur d'une occupation de longue durée où un confort minimal devait être requis. Ainsi ces lieux n'ont dû être que ponctuellement fréquentés pour la chasse au cabri et durant la période de nidification des oiseaux, caractérisant les sites comme halte de chasse. Les cavernes de Cotte et des Lataniers présentent néanmoins dans les niveaux les plus anciens des aménagements qui laissent supposer une occupation de plus longue durée : mur en pierres sèches, palissade (représentée par des trous de poteaux à l'entrée des cavités) et muret de nivellement. Les perles retrouvées à Cotte, fabriquées à partir d'un tuyau de pipe et d'une probable pierre ponce, évoquent une forme d'artisanat qui lie ingéniosité et adaptation. Ces objets pourraient bien avoir été confectionnés par les Marrons bien que l'on ne puisse pas les dater.

CONCLUSION³⁹

Nomades chasseurs discrets et modestes, les Marrons n'ont vraisemblablement laissé derrière eux que les traces liées à leur survie. On ne retrouve ainsi dans les niveaux archéologiques les plus anciens que les restes de foyers ayant tour à tour servi à la cuisson des aliments et à se prémunir du froid, les vestiges de repas provenant des gibiers chassés dans le secteur et les aménagements sommaires pour un confort minimal (ex : aménagements rocheux pour niveler le sol ou obstruer les ouvertures exposées au vent). Les rares objets laissés sur place correspondent pour l'essentiel, à des éléments fragmentaires non réutilisables. Ainsi tout le matériel transporté par les Marrons devait être systématiquement remporté et conservé, devant être considéré comme des objets de grande valeur. Le matériel apporté par les visiteurs est en revanche beaucoup plus superflu, pouvant être abandonné sans regret, soulignant par-là l'opulence de leur possesseur.

³⁹ Un grand remerciement à toute mon équipe de travail, pour son soutien et ses encouragements, à Patrick Pégoud sans qui aucune de ces opérations archéologiques n'aurait vu le jour, à Lauren Ransan-Vaccaro et Abel Vaccaro qui ont su valoriser ces recherches.